

**SYNDICAT MIXTE DE LA ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE  
DE SALAISE/SABLONS.**

Siège :  
Communauté de Communes du pays Roussillonnais  
Rue du 19 mars 1962  
BP 470  
38554 Saint Maurice l'Exil cedex

DELIBERATION PUBLIEE  
LE 7 avril 2010  
RENDUE EXECUTOIRE IMMEDIATEMENT  
CERTIFIEE SUR L'HONNEUR  
LE PRÉSIDENT

Extrait des délibérations du Comité Syndical du 12 mars 2010



DELIBERATION n° 2010/016

**Objet : ACQUISITION SUR LA ZIP D'UNE PARCELLE DE 664 m<sup>2</sup> AUPRES DU CONSEIL GENERAL DE L'ISERE,**

**ET CESSION DE 17m<sup>2</sup> ISSUS DE CETTE MEME PARCELLE AU PROFIT DE LA « SCI CYREL ».**

L'an deux mil dix, lundi 12 mars, le comité syndical du Syndicat Mixte de la zone Industrialo-Portuaire de Salaise/Sablons, convoqué le 2 mars 2010, s'est réuni en séance ordinaire, Salle de réunion n°1 au siège du syndicat mixte, rue du 19 mars 1962, à St Maurice l'Exil, sous la présidence de Daniel RIGAUD, Président.

MEMBRES EN EXERCICE : 12 titulaires, 12 suppléants  
MEMBRES PRESENTS : 7 titulaires, 3 suppléants.

Pour la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ROUSSILLONNAIS :

- Monsieur BERTHOUARD Marcel,
- Monsieur CHARVET Francis,
- Monsieur CROUAIL Jackie,
- Madame DI BIN Roberte,
- Monsieur GUERRY Jean Louis,
- Monsieur MONTEYREMARD Christian.

Pour le CONSEIL GENERAL DE L'ISERE :

- Monsieur BINET Erwan,
- Monsieur CURTAUD Patrick,
- Monsieur RIGAUD Daniel.

Pour le CONSEIL REGIONAL RHONE-ALPES:

- Monsieur LERAS Gérard.

MEMBRES EXCUSES :

- Monsieur BERTRAND (Conseiller Général),
- Monsieur MIGNOT (Conseiller Régional),
- Monsieur NUCCI (Conseiller Général), départ à 15h15.

Monsieur Francis CHARVET a été désigné secrétaire de séance.

## **OBJET : ACQUISITION D'UNE PARCELLE PUIS CESSION D'UNE SURFACE ISSUE DE LA DIVISION DE CETTE MEME PARCELLE**

Monsieur le Président expose aux conseillers syndicaux que le Conseil général de l'Isère est propriétaire d'un délaissé de 664 m<sup>2</sup> cadastré AS 547 sur la commune de Salaise sur Sanne en bordure du RD 51.

Cette parcelle comprend 17 m<sup>2</sup> situés dans l'emprise foncière destinée à la SCI CYREL, propriétaire des locaux loués à la société « les Courriers Rhodaniens ».

La SCI CYREL nous a fait connaître son intérêt pour acquérir ces 17 m<sup>2</sup>, compris dans son projet immobilier, aux conditions habituellement consenties par la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais pour la vente des terrains dans cette partie de la ZIP, soit 18 € le m<sup>2</sup> (ceci sur la base de l'estimation de France Domaines, reçue par la CCPR le 11 mars 2009).

Aussi le syndicat mixte de la ZIP de Salaise -Sablons envisage d'acquérir la parcelle AS 547 du Conseil général de l'Isère, qui consent à la céder au pris de 3 000 euros pour 664 m<sup>2</sup>;

Dès lors, le syndicat mixte pourra en céder, après division, 17 m<sup>2</sup> à la SCI CYREL.

**Le comité syndical,**

**Après avoir entendu l'exposé du Président,**

**Après en avoir délibéré**

**Par 8 voix pour,  
0 voix contre et 0 abstention : DECIDE**

- 1:**
- d'approuver l'acquisition auprès du Conseil Général de l'Isère de la parcelle AS 547 (d'une contenance de 664 m<sup>2</sup>) au prix de 3 000 euros,
  - d'autoriser M. le Président du Syndicat Mixte à signer l'acte à intervenir et à payer les frais d'actes relatifs à cette opération,
- 2:**
- d'approuver la cession à la « SCI CYRE L » de la nouvelle parcelle AS 1156 d'une contenance de 17 m<sup>2</sup>, qui sera issue de la division de la parcelle AS 547 (664 m<sup>2</sup>), après validation du document d'arpentage à intervenir et dont le reliquat de 647 m<sup>2</sup> deviendra la parcelle AS 1155,
  - de céder les 17 m<sup>2</sup> de la parcelle AS 1156 au prix de 18 euros le mètre carré soit un total de 306 €
  - d'autoriser le Président à signer l'acte à intervenir, les frais étant à la charge de l'acquéreur.

Fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

  
**Le Président,  
Monsieur Daniel RIGAUD**

**SYNDICAT MIXTE DE LA  
ZONE INDUSTRIALO - PORTUAIRE  
DE SALAISE / SABLONS**  
Rue du 19 Mars 1962 - BP 470  
38554 SAINT MAURICE L'EXIL CEDEX  
Tél 04 74 29 31 00 - Fax 04 74 29 31 09

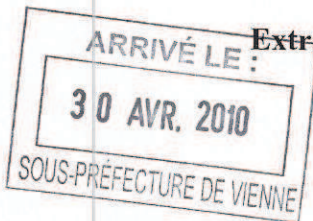
DELIBERATION DÉPOSÉE  
LE **30.04.2010**  
A LA SOUS-PREFECTURE  
DE VIENNE (Isère)

DELIBERATION PUBLIÉE  
LE **03.05.2010**  
RENDUE EXECUTOIRE IMMEDIATEMENT  
CERTIFIEE SUR L'HONNEUR  
LE PRESIDENT

**SYNDICAT MIXTE DE LA ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE  
DE SALAISE/SABLONS.**

Siège :  
Communauté de Communes du pays Roussillonnais  
Rue du 19 mars 1962  
BP 470  
38554 Saint Maurice l'Exil cedex

Extrait des délibérations du Comité Syndical du 12 mars 2010



DELIBERATION n° 2010/017

**Objet : BUDGET PRIMITIF 2010**

L'an deux mil dix, lundi 12 mars, le comité syndical du Syndicat Mixte de la zone Industrialo-Portuaire de Salaise/Sablons, convoqué le 2 mars 2010, s'est réuni en séance ordinaire, Salle de réunion n°1 au siège du syndicat mixte, rue du 19 mars 1962, à St Maurice l'Exil, sous la présidence de Daniel RIGAUD, Président.

MEMBRES EN EXERCICE : 12 titulaires, 12 suppléants  
MEMBRES PRESENTS : 7 titulaires, 3 suppléants.

Pour la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ROUSSILLONNAIS :

- Monsieur BERTHOUARD Marcel,
- Monsieur CHARVET Francis,
- Monsieur CROUAIL Jackie,
- Madame DI BIN Roberte,
- Monsieur GUERRY Jean Louis,
- Monsieur MONTEYREMARDE Christian.

Pour le CONSEIL GENERAL DE L'ISERE :

- Monsieur BINET Erwan,
- Monsieur CURTAUD Patrick,
- Monsieur RIGAUD Daniel.

Pour le CONSEIL REGIONAL RHONE-ALPES:

- Monsieur LERAS Gérard.

MEMBRES EXCUSES :

- Monsieur BERTRAND (Conseiller Général),
- Monsieur MIGNOT (Conseiller Régional),
- Monsieur NUCCI Christian (Conseiller Général), départ à 15h 15.

Monsieur Francis CHARVET a été désigné secrétaire de séance.

## **OBJET : BUDGET PRIMITIF 2010**

Monsieur le Président expose aux conseillers syndicaux que le débat d'orientations budgétaire ayant été opéré, il convient de procéder à la présentation du budget primitif 2010.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Suite au Débat d'Orientations Budgétaires initié en Comité Syndical,
- Vu le projet de budget primitif 2010, dont la présentation a été effectuée par monsieur le Président,
- Vu le projet de budget primitif qui s'équilibre ainsi qu'il suit en dépenses et en recettes :

FONCTIONNEMENT : 194 000€

INVESTISSEMENT : 1 500 000€

**Le comité syndical,**

**Après avoir entendu l'exposé du Président,**

**Après en avoir délibéré**


*Par 8 voix pour,  
0 voix contre et 0 abstention :*

**ADOpte LE BUDGET PRIMITIF 2010 EN AYANT VOTE LES CREDITS QUI Y SONT INSCRITS :**

- Au niveau CHAPITRES pour la section de fonctionnement pour un total de **194 000€**
- Au niveau CHAPITRES pour la section d'investissement pour un total de **1 500 000€**.

Fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Le Président,  
Monsieur Daniel RIGAUD**

  
**SYNDICAT MIXTE DE LA  
ZONE INDUSTRIAL - PORTUAIRE  
DE SALAISE / SABLONS**

*Rue du 19 Mars 1962 - BP 470  
38554 SAINT MAURICE L'EXIL CEDEX  
Tél 04 74 29 31 00 - Fax 04 74 29 31 09*